



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

RÉUNION CONJOINTE

**Réunion conjointe de
la cent quatrième session du Comité du Programme
et de
la cent trente-cinquième session du Comité financier**

Rome, 27 octobre 2010

**SYSTÈME DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS, DE SUIVI ET
D'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS AXÉ SUR LES RÉSULTATS**

Pour toute question concernant le contenu de ce document, s'adresser à:

M. Boyd Haight

Directeur, Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources

Tel.: +3906 5705 5324

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

RÉSUMÉ

➤ En 2010-2011, l'Organisation met en œuvre un ensemble de mesures pour réformer la programmation, l'établissement de budget et le suivi axé sur les résultats. La Réunion conjointe de la cent troisième session du Comité du Programme et de la cent trente-deuxième session du Comité financier, tenue en avril 2010, a souligné le rôle crucial du suivi et de l'évaluation de la performance, qui peuvent étayer les processus d'exécution et de planification à long terme et servir à les ajuster.

➤ Les mécanismes de suivi et d'établissement de rapports prévus dans le nouveau cadre axé sur les résultats de la FAO seront composés de trois éléments principaux: i) *le suivi du plan d'activités*; ii) *l'examen à mi-parcours*; et iii) *l'évaluation à la fin de l'exercice biennal* (publiée dans le Rapport sur l'exécution du programme). Ces éléments serviront de base aux ajustements apportés à la mise en œuvre du programme au cours de l'exercice biennal, à l'élaboration des plans opérationnels pour le prochain exercice biennal et aux ajustements apportés aux cadres de résultats du PMT/PTB.

➤ *Le suivi du plan d'activités* est un processus interne permanent conduit par les responsables d'unités, tous lieux d'affectation confondus. Il a pour but d'améliorer l'exécution du programme et fournit une base d'informations quantitatives et qualitatives sur sa mise en œuvre, ce qui permet de procéder à une évaluation complète des progrès accomplis pour atteindre les résultats d'activités à la fin de la première année de l'exercice biennal (c'est-à-dire à mi-parcours).

➤ *L'examen à mi-parcours*, conduit à la fin de la première année de l'exercice biennal, est une autoévaluation qualitative réalisée par la direction. Elle permet d'évaluer, au niveau de chaque unité, les progrès accomplis pour atteindre les résultats, et de mettre en évidence les obstacles, les risques ainsi que les mesures à prendre pendant la deuxième moitié de l'exercice biennal. Il s'agit d'un outil de gestion et d'évaluation qui signale aux responsables d'unités les résultats qui pourraient exiger une attention particulière ou une action corrective. Le rapport de synthèse sur *l'examen à mi-parcours* tient le Comité du programme et le Comité financier informé des progrès accomplis par la direction dans la réalisation du programme de travail approuvé et aide les organes directeurs à prendre des décisions sur les propositions de virement de ressources entre les chapitres pour atteindre les résultats convenus pour l'exercice biennal. Un projet annoté de présentation du rapport de synthèse sur *l'examen à mi-parcours* figure à l'Annexe I.

➤ *L'évaluation de la fin de l'exercice biennal* fournit une analyse plus complète des résultats atteints dans le cadre du PTB que l'examen à mi-parcours. Il s'agit d'une analyse des principaux résultats obtenus pendant l'exercice biennal, des facteurs de succès, des obstacles, des enseignements tirés et des mesures à prendre pour améliorer les résultats au cours du cycle suivant. Cette évaluation fournit à la direction des informations qui lui permettent de procéder à des ajustements des plans d'activités pour l'exercice biennal suivant, de formuler des propositions pour le PTB suivant et de préparer le rapport sur l'exécution du programme biennal.

➤ Le Rapport sur l'exécution du programme est le principal document de contrôle de l'exécution du PTB soumis aux Membres. Il présente un bilan complet des progrès accomplis par rapport aux résultats organisationnels qui doivent contribuer aux objectifs fonctionnels et stratégiques, tels qu'ils sont mesurés par les indicateurs et les objectifs fixés dans le PMT/PTB. Le Rapport sur l'exécution du programme dresse également un bilan de l'exécution financière du programme. Il fournit aux organes directeurs des informations qui leur permettent de soumettre des avis sur la teneur et les priorités du PTB/PMT. Un projet annoté de présentation de rapport sur l'exécution du programme biennal figure à l'Annexe II.

RECOMMANDATIONS ATTENDUES DES COMITÉS

➤ Les Comités sont invités à donner leur avis sur la proposition de modèle et de contenu du rapport de synthèse de l'*examen à mi-parcours*, et sur le sommaire annoté du Rapport sur l'exécution du programme dans le cadre de la nouvelle approche de planification fondée sur les résultats.

Généralités

1. Le Plan d'action immédiate (PAI) pour le renouveau de la FAO a instauré un cadre axé sur les résultats pour toutes les activités de la FAO et mis en place un ensemble de mesures pour réformer la programmation, l'établissement du budget et le suivi axé sur les résultats¹. Le cadre axé sur les résultats a été affiné, puis la Conférence l'a approuvé en novembre 2009 ainsi que le nouveau Cadre stratégique 2010-2019, le Plan à moyen terme 2010-2013 et le Programme de travail et budget 2010-2011 (PMT/PTB).
2. Durant 2010-11, l'Organisation met en œuvre un ensemble de mesures pour réformer la programmation, l'établissement de budget et le suivi axé sur les résultats. La Réunion conjointe de la cent troisième session du Comité du Programme et de la cent trente-deuxième session du Comité financier, tenue en avril 2010, a examiné les progrès accomplis dans deux domaines de la réforme: le système de planification des activités et les mécanismes de suivi et d'établissement de rapports².
3. Les Comités ont souligné le rôle crucial du suivi et de l'évaluation de la performance, qui peuvent étayer les processus d'exécution et de planification à long terme et servir à les ajuster. Ils ont considéré que les progrès accomplis dans l'exécution du Plan à moyen terme et du Programme de travail devaient être évalués deux fois par exercice biennal, une première fois à l'aune de la mise en œuvre des plans de travail et budget, à la fin de la première année, et une deuxième fois sur la base des indicateurs définis pour les résultats de l'Organisation sur deux ans, à la fin de l'exercice biennal, dans le rapport sur l'exécution du programme.
4. À la demande des Comités, le présent document soumet, pour observations et avis:
 - une proposition de présentation d'un rapport de synthèse sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme au terme de la première année de l'exercice biennal, ce qui permettra aux comités de recommander tout ajustement nécessaire au Programme de travail;
 - une proposition de présentation du nouveau rapport sur l'exécution du programme biennal.

Système de planification des activités, de suivi et d'établissement de rapports

5. L'évaluation et le suivi de l'exécution jouent un rôle déterminant dans la gestion fondée sur les résultats. Ces deux activités signalent à la direction et aux Membres les risques, problèmes et obstacles pouvant avoir une incidence sur l'obtention des résultats et les incitent à prendre en compte les enseignements tirés, notamment des évaluations, dans les décisions de gestion. Les outils d'évaluation et de suivi produisent des résultats qui contribuent à valider les stratégies et les politiques appliquées en matière de gestion et de technique. Ils sont par ailleurs à la base de l'établissement des rapports établis à l'échelle de l'Organisation et soumis aux organes directeurs. Ils permettent d'améliorer l'exécution du programme et d'atteindre plus efficacement les résultats de l'Organisation.
6. Les mécanismes de suivi et d'établissement de rapports prévus dans le cadre fondé sur les résultats de la FAO seront composés de trois éléments principaux: i) *le suivi du plan d'activités*; ii) *l'examen à mi-parcours*; et iii) *l'évaluation de la fin de l'exercice biennal* (publiée dans le Rapport sur l'exécution du programme). Ces éléments fourniront la base:
 - a) des ajustements apportés au programme pendant l'exercice biennal, et de l'élaboration des plans opérationnels pour le prochain exercice biennal;

¹ C 2008/4 paragraphes 1-19 et 33.

² JM 2010.1/3.

- b) des ajustements apportés aux cadres de résultats du Plan à moyen terme et du Programme de travail et budget, c'est-à-dire les formulations des résultats de l'Organisation (indicateurs, objectifs, outils de base, application des fonctions essentielles), et aux domaines d'action prioritaires.

7. Les avantages présentés par l'amélioration de l'exécution du programme et l'obtention des résultats de l'Organisation et qui découlent des processus de planification, de suivi et d'établissement de rapports doivent être plus importants que le temps et l'attention que la direction et les Membres doivent accorder à ces processus. Tout est mis en œuvre pour élaborer et appliquer des processus légers et à valeur ajoutée et pour rendre compte en toute transparence des progrès accomplis pour atteindre les résultats à tous les niveaux de l'Organisation. Les trois principaux éléments du suivi et de l'établissement de rapports axés sur les résultats sont décrits ci-après.

A. SUIVI DU PLAN D'ACTIVITÉS

8. La planification des activités est le processus par lequel chaque unité concrétise en pratiques opérationnelles ce qui a été prévu dans le PMT/PTB en fonction des cadres des résultats de l'Organisation. Cela suppose de formuler des « résultats d'activités » qui représentent la contribution particulière de chaque unité aux résultats de l'Organisation dont elle sera tenue responsable. Les plans de travail sont structurés de telle sorte qu'ils peuvent s'adapter aux changements de priorités, y compris les activités non prévues. Ils servent de base à la préparation des accords entre la direction et le personnel concernant les performances individuelles³, ainsi qu'au suivi et à l'établissement de rapports pendant l'exercice biennal.

9. *Le suivi du plan d'activités* est un processus interne permanent conduit par des directeurs d'unités, tous lieux d'affectation confondus. Il a pour but d'améliorer l'exécution du programme en: i) identifiant les mesures permettant de corriger immédiatement les problèmes, les retards et les écarts par rapport aux prévisions initiales; ii) reprogrammant, révisant ou annulant des produits, des services et des activités; et en iii) réaffectant les ressources humaines et financières au sein des plans de travail et entre eux. Ce processus permet à la direction d'accumuler des informations quantitatives et qualitatives sur l'exécution du programme et de procéder à une évaluation complète des progrès accomplis pour atteindre les résultats d'activité à la fin de la première année de l'exercice biennal (c'est-à-dire à mi-parcours).

B. EXAMEN À MI-PARCOURS

10. *L'examen à mi-parcours*, soumis à la fin de chaque année de l'exercice biennal, est un document dans lequel la direction procède à une autoévaluation qualitative qui complète le *suivi du plan d'activités* (à caractère permanent). Il permet à chaque unité:

- d'évaluer les progrès accomplis pour atteindre ses résultats;
- de mettre en évidence les obstacles, les risques ainsi que les mesures à mettre en œuvre pendant la deuxième moitié de l'exercice biennal; il s'agit d'un outil de gestion et d'évaluation qui signale à la direction les résultats qui pourraient exiger une attention particulière ou une action corrective pendant le reste de l'exercice biennal.

11. S'appuyant sur un système d'évaluation du risque pour communiquer les progrès accomplis et le profil de risque, chaque bureau indique si ses résultats d'activités:

- « sont conformes aux prévisions » et seront donc atteints dans la mesure où aucun obstacle ou risque ne se présente;
- « exigent un examen attentif » afin d'éliminer tout retard, obstacle ou risque qui pourrait se présenter;
- « sont menacés » par des obstacles ou des risques qui devraient freiner considérablement les progrès à accomplir.

³ Dans le cadre du Système de gestion et d'évaluation de la performance (PEMS).

12. Des valeurs (en points) sont attribuées à chacune des trois catégories susmentionnées. Ces points permettent de calculer, en valeur cumulée, les progrès à accomplir pour atteindre chaque résultat de l'Organisation. Les valeurs relatives au progrès de chaque unité peuvent être aussi contrôlées d'une manière analogue.

13. Le processus d'*examen à mi-parcours* fournit à la direction un tableau composite des progrès à accomplir pour atteindre les résultats de l'Organisation. Il fournit également des informations qui permettent aux responsables de procéder, en toute connaissance de cause, aux ajustements nécessaires, de reprogrammer et de réaffecter des ressources pour le reste de l'exercice biennal et d'élaborer des plans opérationnels pour l'exercice suivant. Le rapport de synthèse de l'*examen à mi-parcours* tient le Comité du Programme et le Comité financier informés des progrès accomplis par la direction dans l'exécution du programme de travail approuvé et aide les organes directeurs à prendre des décisions sur les propositions de transfert de ressources entre les chapitres pour atteindre les résultats convenus pour l'exercice biennal.

14. Un projet annoté de présentation du rapport de synthèse de l'*examen à mi-parcours* devant être soumis au Comité du Programme et au Comité financier figure dans l'*Annexe 1*. Il a pour objet de fournir un tableau récapitulatif des progrès de l'exécution au terme de la première année de l'exercice biennal. En tant qu'instrument d'évaluation et de gestion du risque de nature qualitative, l'*évaluation à mi-parcours* ne rend pas compte des réalisations à l'aune des indicateurs et des objectifs; ce type de compte rendu relève en effet du Rapport sur l'exécution du programme biennal. Le rapport de synthèse de l'*évaluation à mi-parcours* est composé des principaux éléments suivants:

- a) une brève description du processus d'*évaluation à mi-parcours*;
- b) un aperçu des progrès de l'exécution et des informations correspondantes relatives aux résultats financiers annuels, par chapitre du PTB, y compris les virements requis et les ressources disponibles;
- c) pour chaque objectif fonctionnel et stratégique, une évaluation complète des progrès accomplis pour atteindre les résultats de l'Organisation y afférents;
- d) pour chaque résultat de l'Organisation, un récapitulatif des principaux jalons atteints, des risques et des obstacles identifiés et des mesures correctives planifiées pour le reste de l'exercice biennal.

C. ÉVALUATION DE LA FIN DE L'EXERCICE BIENNAL ET RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME

15. L'*évaluation de la fin de l'exercice biennal* fournit une analyse plus complète des résultats atteints dans le cadre du PTB que l'évaluation à mi-parcours. Ce document analyse les principaux résultats obtenus pendant l'exercice biennal, les facteurs de succès, les obstacles, les enseignements tirés et les actions requises pour améliorer la performance au cours du prochain cycle. Il fournit à la direction des informations qui lui permettent de procéder à des ajustements des plans de travail pour le prochain exercice biennal et de formuler des propositions pour le PTB suivant. Son rôle est déterminant car l'évaluation permettra de communiquer aux Membres, en toute transparence, les résultats atteints dans le nouveau cadre axé sur les résultats et facilitera la préparation du rapport sur l'exécution du programme biennal.

16. Le Rapport sur l'exécution du programme est le principal document de contrôle de l'exécution du PTB soumis aux Membres. Il présente un bilan complet des progrès accomplis par rapport aux résultats de l'Organisation approuvés et en fonction des objectifs fonctionnels et stratégiques, mesurés par les indicateurs et les objectifs fixés dans le PMT et le PTB. Ce rapport fait également le point sur les résultats budgétaires et financiers. Il fournit aux organes directeurs des informations qui leur permettent de formuler des recommandations sur la teneur et les priorités du PTB et du PMT.

17. Un projet annoté de présentation du rapport sur l'exécution du programme biennal figure dans l'*Annexe II*. Le Rapport sur l'exécution du programme 2010-11 sera composé des éléments suivants:

- a) une brève description du processus relatif à l'*évaluation de la fin de l'exercice biennal*;
- b) un récapitulatif des progrès accomplis pour réaliser chaque objectif fonctionnel et stratégique; des informations correspondantes sur les résultats financiers de l'exercice biennal, y compris les virements définitifs nécessaires entre les chapitres budgétaires du PTB;
- c) un récapitulatif des progrès accomplis par le Siège et les régions pour atteindre les résultats d'activité fixés, et des informations correspondantes sur les résultats financiers de l'exercice biennal;
- d) des informations sur l'exécution financière du programme pendant l'exercice biennal pour d'autres chapitres du PTB (c'est-à-dire les représentants régionaux, les dépenses d'équipement, les dépenses de sécurité et le PCT, y compris une description des virements entre exercices biennaux pour les dépenses d'équipement, les dépenses de sécurité et le PCT);
- e) un récapitulatif des questions financières, y compris celles qui sont liées à la mobilisation des ressources;
- f) pour chaque objectif fonctionnel et stratégique, un aperçu des progrès, des questions et des tendances qui ont eu une influence pendant l'exercice biennal;
- g) pour chaque résultat organisationnel contribuant aux objectifs fonctionnels et stratégiques: i) un récapitulatif des réalisations, des enseignements tirés et des mesures à prendre en 2012-2013; ii) un tableau indiquant les indicateurs de référence pour 2009, les objectifs pour 2011 et les réalisations pour 2011; et iii) des informations correspondantes sur les résultats financiers de l'exercice biennal;
- h) un récapitulatif des aspects régionaux de l'exécution du programme.

18. Compte tenu de la nature exhaustive du Rapport sur l'exécution du programme, celui de 2010-2011 contiendra également une série d'autres éléments permettant de fournir un tableau plus complet des résultats de l'Organisation pendant l'exercice biennal, notamment:

- a) un examen récapitulatif du coût du soutien au programme de terrain;
- b) un examen récapitulatif des initiatives et des progrès en matière de gains d'efficience;
- c) pour le programme des représentants régionaux de la FAO, le PCT, les dépenses d'équipement et les dépenses de sécurité, des sections spéciales résumant les principales réalisations, les questions à soulever et les mesures à prendre, ainsi que les informations financières correspondantes;
- d) une section sur le PAI résumant les principales réalisations, les questions à soulever et les mesures à prendre, ainsi que les informations financières correspondantes;
- e) une section sur la mobilisation des ressources fournissant un aperçu des contributions reçues et des principaux problèmes rencontrés; une synthèse des résultats extrabudgétaires par objectif stratégique et par domaine d'action prioritaire;
- f) des annexes sur les résultats de la politique linguistique de la FAO, de la représentation géographique et de la parité hommes-femmes au sein de l'Organisation.

Recommandations demandées aux Comités

19. Les Comités sont invités à donner leur avis sur la proposition de modèle et de contenu du rapport de synthèse de l'*examen à mi-parcours*, et sur le sommaire annoté du Rapport sur l'exécution du programme dans le cadre de la nouvelle approche de planification fondée sur les résultats.

ANNEXE I

Rapport de synthèse de l'*examen à mi-parcours*⁴ Projet de présentation annoté (*environ 35 pages*)

- I. Processus d'examen à mi-parcours:** présente l'objectif principal de l'examen à mi-parcours et un bref aperçu du processus et du système d'évaluation; cette section comprend une demi-page au maximum.
- II. Aperçu de l'exécution à moyen terme**
- 1. Progrès accomplis pour atteindre les résultats**
 - Bref aperçu complété par une figure indiquant: les évaluations des résultats atteints dans l'Organisation par objectif fonctionnel et stratégique et le pourcentage total des résultats d'activités classés selon trois critères: « conformes aux prévisions », « exigent une attention » et « sont menacés ».
 - 2. Exécution financière**
 - Bref aperçu, complété par des figures, indiquant:
 - i) Le budget du PTB approuvé, les crédits disponibles et l'exécution financière des objectifs fonctionnels et stratégiques par ouvertures nettes de crédits et ressources extrabudgétaires estimatives;
 - ii) Le budget approuvé, les crédits disponibles et l'exécution financière au titre du programme des représentants régionaux, des dépenses d'équipement, des dépenses de sécurité et du PCT au 31 décembre 2010.
 - Bref examen et tableau indiquant les propositions de virements entre les chapitres budgétaires du PTB afin de procéder aux ajustements nécessaires pour atteindre les résultats convenus.
 - Examen récapitulatif des questions administratives et financières, et exposé des motifs expliquant les problèmes liés aux taux d'exécution financière et à la mobilisation de ressources ainsi que les mesures adoptées pour les résoudre.
- III. Examen récapitulatif de l'exécution**
- Objectif stratégique [titre]**
- Une section analogue sera prévue pour chacun des objectifs fonctionnels et stratégiques.
- A. Aperçu**
- Évaluation récapitulative de l'état d'avancement des résultats de l'Organisation contribuant à la réalisation de l'objectif stratégique, complétée par une figure indiquant les progrès accomplis pour atteindre les résultats d'activités contribuant au résultat de l'Organisation. On indiquera si les résultats d'activité sont « conformes aux prévisions », « exigent un examen attentif » ou « sont menacés ».
- B. Résultats de l'Organisation: principaux jalons, risques et obstacles, et mesures requises**
- 1. Résultat de l'Organisation [titre]**
 - Un dessin en couleur (ovale) indiquant si le résultat de l'Organisation « est conforme aux prévisions » (vert), « exige un examen attentif » (jaune), « est menacé » (rouge).
 - Un bref examen des obstacles rencontrés et des risques prévus lors de la mise en œuvre du résultat de l'Organisation.
 - Un bref examen des mesures requises pour éliminer les obstacles et réduire les risques concernant la mise en œuvre du résultat de l'Organisationnel.

⁴ Le rapport de l'*examen à mi-parcours* est censé être un document récapitulatif d'une longueur maximale de vingt à trente pages.

ANNEXE II

Rapport sur l'exécution du programme 2010-11**Projet de présentation annoté****A. Avant-propos du Directeur général****B. Résumé****C. Synthèse des réalisations****1. Processus d'évaluation de la fin de l'exercice biennal**

Explication récapitulative du processus d'examen de la fin de l'exercice biennal pour évaluer l'efficacité du programme en vue d'atteindre les objectifs fonctionnels et stratégiques.

2. Aperçu de l'efficacité du programme

- Bref récapitulatif indiquant le pourcentage total des résultats de l'Organisation qui ont été « complètement atteints », « partiellement atteints » et « non atteints », et figure présentant ce qui reste à accomplir pour atteindre les résultats de l'Organisation par objectif stratégique.
- Récapitulatif (par unités du Siège et par région) indiquant le nombre total et le pourcentage des résultats d'activité atteints.

3. Exécution financière

Évolution de l'ensemble des ressources (voir le Rapport sur l'exécution du programme 2008-2009, section II.A) complété par bref texte explicatif.

a) Aperçu de l'ensemble des ressources et des résultats financiers

- Aperçu récapitulatif de l'ensemble des ressources et des résultats financiers et figures indiquant: le budget et les dépenses approuvés (ouverture nette de crédits et ressources extrabudgétaires) par objectif fonctionnel et stratégique au 31 décembre 2011; et virements définitifs entre chapitres budgétaires pour procéder aux ajustements nécessaires à l'obtention des résultats convenus.
- Récapitulatif indiquant le budget et les dépenses approuvés pour les objectifs fonctionnels et stratégiques (ouverture nette de crédits et ressources budgétaires) par région et unités du Siège au 31 décembre 2011.
- Aperçu récapitulatif et figure indiquant le budget et les dépenses (ouverture nette de crédits et ressources budgétaires) concernant le programme des représentants régionaux, le Programme de coopération technique, les imprévus, les dépenses d'équipement et les dépenses de sécurité.
- Examen récapitulatif des questions administratives et financières, observations et exposé des motifs expliquant les problèmes liés aux taux d'exécution financière et à la mobilisation de ressources ainsi que les mesures adoptées pour les résoudre.

b) Coût de l'appui du programme de terrain

Examen récapitulatif des coûts et de la répartition géographiques des services d'appui technique, y compris le temps consacré par les administrateurs aux programmes de terrain par région et par représentant régional de la FAO, bureau sous-régional et régional; et coûts des services d'appui opérationnel et administratif.

c) **Gains d'efficience**

Examen récapitulatif des principales initiatives et réalisations dans le domaine des gains d'efficience réalisés pendant l'exercice biennal.

D. Exécution du programme

1. – 13. Objectif stratégique/fonctionnel [titre]

Une section analogue sera prévue pour chacun des objectifs fonctionnels et stratégiques.

Figure indiquant le budget et les dépenses approuvés par résultat de l'Organisation (ouverture nette de crédits et ressources extrabudgétaires) au 31 décembre 2011.

a) **Aperçu**

Aperçu récapitulatif des questions et des tendances principales afférentes à l'exercice 2010–2011 et de l'éventail des mesures prises à leur égard dans le cadre de l'objectif stratégique, et présentation succincte des principaux résultats atteints. Cet aperçu se fonde sur la section du PTB consacrée aux problèmes et aux défis liés à la réalisation de l'objectif stratégique, et mise à jour en fonction des autres problèmes qui se sont posés pendant l'exercice biennal.

b) **Résultats de l'Organisation: réalisations, enseignements tirés et défis**

Résultat de l'Organisation [titre]

Une section analogue sera prévue pour chacun des résultats de l'Organisation.

- Récapitulatif des principales réalisations, des enseignements tirés lors de l'obtention du résultat de l'Organisation et des mesures à prendre pendant l'exercice biennal 2012–2013 pour contribuer à la réalisation du résultat de l'Organisation.
- Tableau présentant le résultat de l'Organisation et le(s) indicateur(s), leur base 2009, l'objectif 2011 et le résultat atteint à la fin de 2011.

14. Programme des représentants de la FAO

a) **Aperçu**

Aperçu récapitulatif des questions et des tendances principales afférentes à l'exercice 2010–2011 et de l'éventail des mesures prises à leur égard, et présentation succincte des principaux résultats atteints, y compris le résultat des activités pilotes concernant la planification et les plans de déploiement.

b) **Exécution financière**

Figure présentant le budget et les dépenses approuvées, par région au 31 décembre 2011.

15. Programme de coopération technique

Approbation des projets et répartition des ressources approuvées du PCT par région; exécution du PCT par catégories de projet; exécution du PCT par objectif stratégique.

16. Dépenses d'équipement

a) **Aperçu**

Aperçu récapitulatif des questions et des tendances principales afférentes à l'exercice 2010–2011 et de l'éventail des mesures prises à leur égard, présentation succincte des principales dépenses d'équipements.

b) **Exécution financière**

Figure présentant le budget approuvé, les dépenses par projet de dépenses d'équipement au 31 décembre 2011.

17. Dépenses de sécurité**a) Aperçu**

Aperçu récapitulatif des questions et des tendances principales survenues pendant l'exercice 2010–2011 et de l'éventail des mesures prises pour les traiter, présentation succincte des principales dépenses de sécurité.

b) Exécution financière

Figure indiquant le budget et les dépenses approuvées par région et au Siège au 31 décembre 2011.

18. Projets liés au Plan d'action immédiate (PAI)**a) Pour chaque projet lié au PAI****i) Aperçu**

Aperçu récapitulatif des questions et des tendances principales afférentes à l'exercice 2010–2011 et de l'éventail des mesures prises à leur égard, présentation succincte des principaux résultats atteints dans le cadre des projets liés au PAI.

ii) Exécution financière

Récapitulatif indiquant le montant des crédits et des dépenses approuvés.

19. Dimension régionale de l'exécution du programme

Pour chaque région, un exposé récapitulatif des principales réalisations dans les domaines d'action prioritaire régionaux, complété par un tableau indiquant le nombre total et le pourcentage des résultats d'activité atteints par objectif stratégique et fonctionnel.

E. Mobilisation de ressources**1. Aperçu**

Explication récapitulative des principaux problèmes rencontrés pendant l'exercice concernant la mobilisation des ressources et tableau présentant les contributions extrabudgétaires par source, analogues aux tableaux 4 et 5 figurant dans le Rapport sur l'exécution du programme 2008 – 2009.

2. Domaines d'action prioritaires**a) Pour chaque domaine d'action prioritaire:**

Récapitulatif et figure présentant les estimations de ressources extrabudgétaires pour le PTB et l'exécution par résultat de l'Organisation au 31 décembre 2011. Un exposé et une figure/graphique analogues doivent être fournis pour chacun des sept domaines d'action prioritaire.

3. Autres résultats de l'Organisation non appuyés par des domaines d'action prioritaire

Récapitulatif et figure présentant les estimations de ressources extrabudgétaires pour le PTB, et l'exécution par résultat de l'Organisation au 31 décembre 2011.

Annexes

- 1. Politique linguistique de la FAO.** Brève explication de la politique linguistique de la FAO; résumé de son application lors des réunions de la FAO et indication du pourcentage de réunions approuvées tenues dans les différentes langues officielles; application de la politique linguistique aux publications officielles de la FAO; et application aux ressources électroniques de la FAO, notamment le Centre mondial d'information agricole et le site internet de la FAO.

2. Représentation géographique et parité hommes-femmes dans le cadre organique

- a) *Représentation géographique dans le cadre organique.* Bref résumé/exposé du principe de la répartition géographique de la FAO et tableaux présentant:
 - i) les pays surreprésentés, sous-représentés et non représentés au 31 décembre 2011 et ii) effectifs du cadre organique et des catégories supérieures visés par la politique de représentation géographique, par nationalité et par classe au 31 décembre 2011.
- b) *Parité hommes-femmes dans le cadre organique.* Bref résumé/exposé de la politique relative à la parité hommes-femmes, tableaux et texte sur l'évolution de la parité, et ventilation, en pourcentage, des hommes et des femmes parmi les fonctionnaires, par classe et lieu géographique au 31 décembre 2011.